Revue des Études Psychiques

PUBLICATION MENSUELLE

2e Série. - 2e Année. | Juin 1902. | N° VI.

LES HALLUCINATIONS AUTOSCOPIQUES

et leur rapport avec les apparitions télesthésiques

Hallucinations subjectives et Hallucinations objectives

M. le Dr Sollier a lu dernièrement à la Société de Pyschologie de Paris une étude sur *les Hallucinations autoscopiques*, c'est-à-dire celles où le sujet a la vision de lui-même.

Brierre de Boismont les avait signalées sous le nom d'hallucinations *deutéroscopiques*. Ch. Féré y a substitué celui d'hallucinations *spéculaires*, ou mieux encore *autoscopiques*, car l'aspect sous lequel se montre le double de soi-même peut n'être pas identique comme attributs au sujet dans le moment actuel. Ce phénomène n'était pas inconnu des anciens, puisque Aristote en rapporte un exemple; Gœthe en cite également un cas dans ses mémoires; Wigan, Michea, Brierre de Boismont, Lasègue, en ont signalé d'autres. Mais le phénomène n'en est pas moins très rare puisque, dans son enquête, la Society for Psychical Researches de Londres n'en a relevé que sept cas, Féré en a rapporté deux, dont un particulièrement intéressant, dont il a pu suivre l'évolution. Le Dr Sollier en apporte aujourd'hui douze cas nouveaux recueillis ou observés par lui-même, plus un cas, qui représente l'hallucination autoscopique négative.

Ces différents cas représentent tous les degrés du phénomène; et l'auteur les rapporte dans leur ordre de croissance.

Dans le premier cas, il s'agit d'une jeune fille de vingt-trois ans, Gabrielle L..., qui présenta des idées de persécution, puis de la confusion des idées avec hallucinations de tous les sens. Un jour, elle se promenait tranquillement dans les rues de Paris, quand tout à coup sa propre image se dressa devant elle, à deux ou trois mètres environ, identique comme costume à elle-même. C'était la véritable hallucination spéculaire. Elle dura quelques instants et disparut.

Voici un autre exemple pittoresque d'autoscopie. Il s'agit, cette fois encore, d'une jeune fille de vingt-deux ans, grande hystérique, souffrant d'hallucinations visuelles. Un soir qu'elle était assise près d'une table où il y avait une petite lampe, ne faisant rien, et rêvassant, elle se vit tout à coup comme dans une glace — c'est elle-même qui l'expliqua ainsi. — Elle avait les mêmes vêtements, mêmes mains et même figure. Mais ce qui l'effraya surtout, c'était de voir ses yeux qui la regardaient effarés. Elle se voyait respirer et vivre à l'unisson avec elle-même. C'est l'hallucination spéculaire parfaite. Elle ne proféra aucune parole. Cela dura assez longtemps. Elle ne sait plus ce qu'elle a ressenti alors. « Je ne sais ce que je sentais, dit-elle, c'est comme si c'était moi qui avais été en face. » Et pensant à ces yeux qui avaient l'air effaré, elle fit au Dr Sollier la réflexion que les siens devaient avoir cette même expression dans le même moment, car elle était très effrayée. Cela dura une heure environ; puis tout devint noir et elle se retrouva dans son fauteuil courbaturée et toute tremblante.

Un ami intime de Guy de Maupassant rapporta au Dr Sollier qu'en 1889, c'est-à-dire au moment où il entrait dans la paralysie générale, il avait eu cette hallucination d'une façon très nette un après-midi et la lui avait racontée le soir-même.

Étant à sa table de travail dans son cabinet, où son domestique avait ordre de ne jamais entrer pendant qu'il écrivait, il lui sembla entendre sa porte s'ouvrir. Il se retourna et ne

fut pas peu surpris de voir entrer sa propre personne qui vint s'asseoir en face de lui, la tête dans la main, et se mit à dicter tout ce qu'il écrivait. Quand il eut fini et se leva, l'hallucination disparut. Du reste, le *Horla* de cet auteur n'est que l'ébauche de l'hallucination cénesthésique que nous décrivons ici.

De Maupassant n'est pas le seul écrivain célèbre à qui un tel phénomène se soit présenté.

Le Dr Sollier remarque que Musset, dans la *Nuit de décembre*, a parfaitement décrit le phénomène de l'hallucination autoscopique, qu'il a dû éprouver dans les circonstances les plus émouvantes de son existence, quand il dit :

Du temps que j'étais écolier,
Je restais un soir à veiller
Dans notre salle solitaire.
Devant ma table vint s'asseoir
Un pauvre enfant vêtu de noir,
Qui me ressemblait comme un frère.

Son visage était triste et beau :
A la lueur de mon flambeau,
Dans mon livre ouvert il vint lire.
Il pencha son front sur sa main,
Et resta jusqu'au lendemain,
Pensif, avec un doux sourire.

Ce personnage lui apparaît dans les diverses phases de son existence mouvementée :

Partout où j'ai voulu dormir,
Partout où j'ai voulu mourir,
Partout où j'ai touché la terre,
Sur ma route est venu s'asseoir
Un malheureux vêtu de noir
Qui me ressemblait comme un frère.

Et le poète se demande :

Qui donc es-tu, qui donc est-tu, mon frère
Qui n'apparais qu'au jour des pleurs?

M. Sollier trouve qu'il s'agit là d'une véritable auto-observation très précise.

Shelley voyait aussi sa propre personne, qui parfois lui adressait la parole.

Le Dr Sollier avait parlé « d'un cas cité par Gœthe dans ses mémoires ». Il aurait pu ajouter que le cas en question a trait à l'auteur du *Faust* lui-même, lequel, en rentrant un soir dans sa chambre, s'arrêta, frappé de stupeur, sur le seuil de la porte, en se voyant soi-même — ou pour mieux dire, son *alter ego* — assis à son bureau et en train de travailler. Un ami qui était avec lui le vit de même. Il est à remarquer que Gœthe était un poète doublé d'un savant — on connaît ses découvertes dans le domaine de l'anatomie, etc. — et que c'était un esprit fort capable d'analyser ses visions, ou ses hallucinations. Je regrette de ne pas avoir entre les mains le récit du cas en question pour pouvoir le rapporter en entier.

Du reste, comme on le pense bien, l'étude de M. le Dr Sollier est tout à fait incomplète et unilatérale. Dieu nous garde d'adresser pour cela un reproche au distingué directeur du Sanatorium de Boulogne; dans l'état actuel de la Science officielle à l'égard des études « psychiques » il serait absurde et ridicule de supposer qu'il ait pu parler autrement.

Cela n'empêche point qu'il *y* a lieu de déplorer que la dite Science officielle s'obstine à ignorer systématiquement ces phénomènes psychiques supernormaux, dont l'étude a été poussée très loin surtout par la *Society for psychical Research*.

Par exemple, on ne conçoit pas que l'on puisse étudier les hallucinations *autoscopiques* sans les rapprocher des hallucinations *alloscopiques* examinées par Gurney, Myers et Podmore dans leur livre fameux des *Phantasms of the Living*. Ce livre suffit à nous apprendre que l'on ne peut guère considérer les hallucinations d'une façon aussi simpliste qu'on le fait d'habitude, puisqu'il y a nombre d'hallucinations *véridiques*, c'est-à-dire correspondant à un fait réel, qui se

passent en dehors du sujet, et que celui-ci ne peut même pas connaître d'une manière normale.

Dans le cas des *autoscopies*, il ne s'agit évidemment pas d'un phénomène télépathique, mais il peut être question d'un phénomène de *dédoublement* télesthésique du sujet — d'un dédoublement réel, parfois même plastique, corporel, tel que M. Aksakof le présente aux § III et IV du chapitre IV d'*Animisme et Spiritisme* (1). On connaît surtout l'exemple célèbre de Mlle Emilie Sagée, institutrice dans un pensionnat de Neuwelcke, en Livonie, et dont le double apparaissait fréquemment auprès d'elle — jamais à une grande distance. Un jour, entre autres, ses élèves, au nombre d'une quarantaine, occupées à des travaux de broderie, voyaient Mlle Sagée, occupée à cueillir des fleurs dans le jardin. A un certain moment, la maîtresse chargée de la surveillance, dut s'absenter pendant quelque temps; son fauteuil resta vide. Mais ce ne fut que pour peu de temps, car les jeunes filles y aperçurent tout à coup la forme de Mlle Sagée. Aussitôt elles portèrent leurs regards dans le jardin et la virent toujours occupée à cueillir des fleurs; seulement, ses mouvements étaient plus lents et plus lourds, pareils à ceux d'une personne accablée de sommeil ou épuisé de fatigue. Deux des élèves les plus hardies, quelque peu habituées à ces étranges manifestations, s'approchèrent du fauteuil et, touchant l'apparition, crurent y rencontrer une résistance comparable à celle qu'offrirait un léger tissu de mousseline ou de crépe (2). L'une osa même passer au devant du fauteuil et *traverser* en réalité une partie de la forme. Malgré cela, celle-ci dura encore un peu de temps, puis s'évanouit graduellement. L'on observa que Mlle Sagée avait repris sa cueillette de fleurs avec sa vivacité habituelle. Les quarante-deux pensionnaires constatèrent le

(1) L'on peut se reporter aussi à l'exemple que nous avons cité dans la livraison de mai, page 151.

(2) C'est l'impression que produisent souvent les formes humaines imparfaitement matérialisées dans les séances médiumniques.

phénomène de la même manière. Quelques-unes d'entre elles demandèrent ensuite à Mlle Sagée si, à cette occasion, elle avait éprouvé quelque chose de particulier ; elle répondit qu'elle se souvenait seulement d'avoir pensé : « J'aimerais mieux que l'institutrice ne s'en fût pas allée ; sûrement, ces demoiselles vont perdre leur temps et commettre quelque espièglerie. »

Dans les pages qui suivent, M. Aksakof cite plusieurs exemples dans lesquels le caractère objectif, corporel, du double résulte mieux que dans l'exemple ci-dessus.

Nous voyons enfin que, parmi les savants qui se sont donné la peine d'examiner les phénomènes médiumniques — tels que les *matérialisations* — et qui n'ont pu s'empêcher d'en reconnaître l'authenticité, il y en a plusieurs qui ont refusé de leur reconnaître tout caractère spirite, en les considérant comme des phénomène dus exclusivement à l'extériorisation de certaines forces du médium. Or, si le médium peut ainsi, inconsciemment, former des corps humains, plus ou moins entièrement matérialisés, qui ne lui ressemblent guère, il est tout naturel qu'il puisse aussi bien extérioriser un corps humain qui lui ressemble — c'est-à-dire son double. On peut citer de nombreux exemples de ces dédoublements ; l'on peut voir, toujours dans Aksakof (chap. IV, § IV), l'exemple du jeune Ira Davenport, dont le révérend J.-B. Fergusson disait : « J'ai vu de mes propres yeux ses bras, son buste et, à deux reprises, son corps entier, à une distance de deux à cinq pieds de l'endroit où il se trouvait en personne, ainsi que tout le monde l'a pu voir, attaché solidement à sa chaise. » Et plus loin : « Dans certaines conditions, encore peu déterminées, les mains, les bras et les vêtements des frères Davenport se dédoublent tant pour l'œil que pour le toucher. » William Crookes a observé le même phénomène avec Mme Fay ; le juge Cox, qui était présent, le confirme.

Or, *si les autres personnes peuvent voir parfois le double d'un médium, pourquoi le médium lui-même serait-il le seul à ne pas pouvoir l'apercevoir ?*

D'ailleurs, M. le Dr Sollier est tout prêt à reconnaître que l'*autoscopie* « n'est pas rattachable aux hallucinations visuelles proprement dites, mais plutôt à des hallucinations cénesthésiques (1), et *n'est qu'une forme de dédoublement de la personnalité.* »

Assurément, « dédoublement de la personnalité » ne signifie pas encore « dédoublement plastique ». Mais enfin, dans l'hypothèse du Dr Sollier l'on voit déjà poindre quelque peu le rôle que joue, ou peut jouer, dans les autoscopies, la partie normalement invisible de notre être. Il ne s'agit plus d'hallucination visuelle proprement dite — et c'est déjà un pas en avant.

Mais ce n'est pas tout.

Voici comment parle de lui-même l'un des sujets étudiés par le Dr Sollier, Marguerite L..., jeune fille de 26 ans :

« Je me vois quelquefois — ceci dans le cas d'émotion seulement, — mais je me *sens* surtout. Je sens que l'on tire une personne de moi, comme si on allongeait mes membres pour en former d'autres. La dernière fois que cela m'est arrivé. quand mon père est revenu de Paris, la sensation était si forte que j'en ai plaisanté en disant : « Je suis dans la situation du père Adam, quand on sortait sa femme de sa côte ».

Ne dirait-on pas entendre un médium en train de définir les tiraillements qu'il éprouve au moment de produire une matérialisation ?

M. Sollier parle de la sorte d'un autre de ses sujets, Dinah M..., jeune fille de 17 ans, avec troubles variables de la sensibilité générale, extases et variations de la personnalité :

« Il y a donc dédoublement sous tous les rapports : dédoublement de la personnalité sensible : elle sent et croit qu'elle ne sent pas ; — dédoublement de la personnalité intellectuelle : deux voix épigastriques contradictoires ; — dédoublement de

(1) *Cénesthésie*, ou *cœnesthésie* (du grec *koinos*, commun ; *aisthesis*, sensation). On appelle ainsi le sentiment intime de notre être, que nous avons indépendamment du témoignage des sens.

la personnalité morale : elle-même et le personnage objectivé, extériorisé, qui ne lui ressemble pas physiquement, mais qu'elle sait être elle-même et qui est identique à elle comme sentiment. L'hallucination, quoique ne représentant pas physiquement le sujet, peut donc être encore dite autoscopique, je crois, puisqu'il y a représentation du sujet au point de vue moral. Ce cas montre bien les rapports de l'hallucination autoscopique avec le dédoublement de la personnalité, et son origine anesthésique et non visuelle. »

« Son origine anesthésique ! » Voilà un autre point sur lequel il importe d'arrêter l'attention du lecteur.

Le Dr Sollier réveille son sujet — jeune femme de 28 ans, morphinomane, qui se trouve dans un état cataleptique. « Elle s'étire les membres et le tronc, baille, et a le regard beaucoup plus clair. Elle se figure encore que c'est seulement à l'instant même que je viens d'arriver et qu'elle me voit pour la première fois. Elle voit encore son double, mais *elle ne voit ni ses bras, ni ses pieds. Or je constate qu'elle commence à recouvrer la sensibilité des bras et des jambes* et qu'elle sent maintenant quand on la pince. Mais le tronc et la tête sont encore anesthésiés... »

Maintenant, est-il possible de ne pas rapprocher ces troubles anesthésiques de ce que nous avons vu chez Mlle Sagée, par exemple, là où il est dit : « Ses mouvements étaient plus lents et plus lourds, pareils à ceux d'une personne accablée de sommeil ou épuisée de fatigue... »? Un peu plus loin, la baronne Julie de Güldenstubbe, auteur de ce récit, ajoute : « On remarqua qu'à mesure que le double devenait plus net et prenait plus de consistance, la personne elle-même devenait plus raide et s'affaiblissait, et réciproquement, qu'à mesure que le double s'évanouissait, l'être corporel reprenait ses forces. »

N'est-ce pas toujours ce que l'on remarque aussi chez les médiums à « matérialisation »?

Est-ce à dire que les phénomènes observés par M. le Dr Sollier avaient positivement un caractère objectif, réel?

Nous sommes bien loin de l'affirmer, surtout pour certains des cas dont il s'agit.

Tout ce que nous voulons dire, c'est que dans les hallucinations que nous appellerons *alloscopiques* par opposition aux *autoscopiques* du Dr Sollier, et dans lesquelles l'on voit, ou l'on croit voir le fantôme d'une autre personne, il faut distinguer les « hallucinations visuelles » proprement dites, les « hallucinations télépathiques », les « hallucinations télesthésiques », etc. De même, il est peu probable que l'on puisse ranger toutes les autoscopies dans le même ordre de phénomènes.

En second lieu, nous avons voulu faire remarquer de quelle utilité — de quelle indispensabilité, même — est désormais l'étude des phénomènes psychiques super-normaux pour ceux qui s'occupent de psychiatrie. Les négliger, c'est ne voir qu'un côté de ce polyèdre qu'est la personnalité humaine. C'est surtout s'exposer à nier souvent les phénomènes qui se rapportent à une réalité objective, et cela uniquement parce que, par profession, l'on n'étudie que les hallucinations subjectives de sujets hystériques ou aliénés.

La religieuse « possédée » de Grèzes

Mordue par le « diable ». — Parlant des langues ignorées.

L'agence télégraphique *Paris-Nouvelles* communique à quelques journaux la dépêche suivante, de Laissac (Aveyron), datée du 14 juin :

Les journaux de Rodez ayant raconté des faits extraordinaires qui se passeraient à l'orphelinat de Grèzes, près de Laissac, concernant une religieuse de cet orphelinat appelée sœur Saint-Fleuret, je me suis rendu sur les lieux pour contrôler ces faits, et voici ce que je viens d'apprendre de sources absolument autorisées et dont je garantis l'exactitude.

Il y a depuis quelque douze ans, à l'orphelinat, une religieuse, originaire du canton de Bozouls, nommée en religion sœur Saint-Fleuret, qui est atteinte d'une espèce de folie qui fait qu'elle se croit possédée du diable et que sa supérieure, ses compagnes, les autres sœurs de l'orphelinat, et même presque tous les ecclésiastiques du pays le croient également.

Cette maladie qui, d'après les médecins, n'est qu'une déviation de l'hystérie, a eu comme prodrome une prédisposition naturelle, qui est devenue aiguë par l'influence du milieu ambiant, mais elle n'a rien de surnaturel; c'est la résultante d'une véritable auto-suggestion.

Dans ses crises, la malade pousse des cris aigus, tellement retentissants que les paysans les entendent à une grande distance du couvent; il lui semble dans ces moments-là, que le diable la mord ou la brûle à telle ou telle partie de son corps, et l'auto-suggestion est si forte qu'aussitôt la crise passée, on trouve à l'endroit du corps où la pauvre sœur souffrait si fort, soit une véritable brûlure sur sa peau, soit l'empreinte

d'une mâchoire ou d'un certain nombre de dents qui viendraient de mordre.

Sœur Saint-Fleuret a l'horreur de tout objet religieux : le voisinage d'un christ, d'un livre de dévotion ou d'une image pieuse la plonge immédiatement dans un accès presque rabique et, chose incroyable, elle n'a pas besoin de voir ces objets; elle les sent, elle les devine quand on les approche d'elle si cachés qu'on les tienne, et elle se précipite aussitôt vers eux pour les détruire ne pouvant absolument pas les souffrir.

De plus, elle devine souvent la pensée des personnes qui lui parlent, et elle leur répond, même dans leur langue, quelle que soit cette langue; ainsi Mgr Lavignac, évêque *in partibus*, est allé la voir dernièrement; sœur Saint-Fleuret, qui pourtant n'était pas dans un moment de crise, a commencé par lui cracher à la figure; puis s'étant quelque peu calmée, elle a parlé au prélat, et, finalement, comme il lui demandait en langue caraïbe si elle était fatiguée de cet entretien, elle lui a répondu aussi en langue caraïbe : « Je le suis, en effet; laissez-moi tranquille et allez vous coucher. »

Quoique étant une simple paysanne qui n'a jamais reçu la moindre instruction, sœur Saint-Fleuret parle très bien dans ses crises le grec, l'italien, le russe, l'anglais, l'allemand, etc., et elle répond toujours parfaitement dans la langue qu'on lui parle.

C'est un sujet d'observation pathologique réellement merveilleux.

Le cardinal Bourret envoya à Grèzes, il y a environ six ans, pour la visiter, un médecin-major du régiment, névropathe très connu par les travaux scientifiques spéciaux qu'il a publiés sur ces singulières maladies; le major fut stupéfait de la démoniaque de Grèzes, et il déclara que nulle part, ni à la Salpêtrière, ni ailleurs, il n'a vu une malade plus incroyablement curieuse à étudier.

Il a été fait une foule d'expériences, en présence de nombreuses personnes professant les opinions religieuses ou phi-

losophiques les plus opposées, en même temps que les mieux placées pour se contrôler les unes les autres et pour rendre toute erreur ou toute supercherie impossible, et il résulte de la manière la plus rigoureuse et la plus mathématique que toujours, par suite du phénomène de l'auto-suggestion (1), la malade distingue instantanément l'eau bénite de celle qui ne l'est pas.

Elle la distingue toujours et sans jamais se tromper toutes les fois qu'on recommence l'expérience ; elle la distingue même sans la voir, c'est-à-dire qu'il suffit qu'on en porte quelques gouttes dans un flacon, aussi caché que possible, pour que, à l'approche du liquide, la malade entre dans un état d'exaspération inimaginable ; alors elle se précipite comme une furie vers la personne, quelle qu'elle soit, qui dissimule le flacon d'eau bénite et elle veut le lui arracher pour le détruire. Si cette personne résiste, la malade l'injurie violemment et cherche à la frapper ou à la griffer; sa surexcitation s'élève jusqu'au paroxysme tant que le flacon reste près d'elle, et elle ne se calme que quand il a été éloigné.

Il y a quelque temps, le clergé, espérant que Dieu, dans sa miséricorde, ferait grâce à la possédée et chasserait le malin esprit du corps de la malheureuse si on l'exorcisait ou si on essayait de l'exorciser, ne fût-ce qu'en approchant avec précaution du corps de la malade une hostie consacrée, eut recours à ce moyen; mais, à peine l'hostie consacrée avait-elle pénétré dans la chambre de sœur Saint-Fleuret que celle-ci s'excitait, s'exaspérait et se cabrait exactement comme quand on approche d'elle de l'eau bénite, et sa crise durait tant que durait la présence de l'hostie consacrée dans son très proche voisinage.

Un moment après, on approcha d'elle, exactement de la même manière qu'on avait approché l'hostie consacrée, une

(1) Evidemment le rédacteur de *Paris-Nouvelles* ne comprend pas la signification du mot dont il se sert avec tant de laisser aller.

N. de la R.

hostie non consacrée; cette fois, la malade n'éprouva ni surprise ni émotion et ne fit de mouvement d'aucune sorte.

Ce cas n'est pas unique au monde. Si l'on veut bien se donner la peine de lire, par exemple, l'histoire des religieuses possédées de Loudun, l'on y trouvera à peu près les mêmes phénomènes, le « don des langues » y compris.

Mais tout cela est fort intéressant. J'oserais même ajouter que c'est plus intéressant que toutes les questions au moyen desquelles le *Bulletin de l'Institut Général Psychologique* s'efforce savamment de nous faire luxer les mâchoires.

Je ne sais ce qu'il peut y avoir de vrai dans l'étrange histoire dont *Paris-Nouvelles* nous fait le récit. Mais comme il est possible que les choses se soient réellement passées telles qu'on nous les raconte, et comme les savants comprennent que l'on n'a pas tout dit quand on s'est avisé de diagnostiquer « une déviation de l'hystérie » le fait de parler le caraïbe et d'autres langues que l'on ne connaît point, alors vous pouvez être sûrs d'une chose : c'est que Messieurs les psychologues se garderont bien d'étudier les phénomènes en question.

Heureusement que l'Institut Général Psychologique est là! Il ne laissera pas échapper une occasion pareille pour tâcher de s'affirmer et, pour son coup d'essai, frapper un coup de maitre. Le « groupe d'étude des phénomènes psychiques » n'a-t-il pas été constitué pour celà? Alors, on peut y compter.

Eh! bien, qu'avez-vous donc à rire? C'est sérieux — ou presque.

A PROPOS DU DISCOURS DU Dr LODGE

Les hypothéses de l'antévie et de la survie.
La pensée engendrée par le cerveau
ou le cerveau fonctionnant par la pensée?

Parmi les questions que pose le récent discours prononcé par le professeur O. Lodge, à la *Society for psychical Research*, il en est deux : celle de l'antévie et celle de la survie, que le savant anglais résoud ou incline évidemment à résoudre par l'affirmative.

Si nous avons bien compris les vues hypothétiques du Dr Lodge, à ce sujet, l'individualité qui se réalise progressivement dans le corps humain ne serait qu'une partie d'un tout préexistant et beaucoup « plus étendu ». Après quelques années de cette incarnation partielle, le fragment incarné ferait retour à la synthèse personnelle plus large, qui serait resté cachée, pendant ce temps-là, comme la partie submergée d'un iceberg.

Nous ne méconnaissons point ce qu'ont de séduisant et même de grandiose de tels aperçus, et il va de soi que nous n'avons aucune objection péremptoire — ni dialectique, ni positive — à leur opposer. Il se peut que les choses aillent ainsi. Mais, en ce qui concerne l'hypothèse de l'antévie, est-ce une conception vraiment nécessitée ou, seulement, rendue probable par les données psychiques et psychologiques que nous possédons ? Est-ce que tout ce que nous savons présentement sur ces matières ne cadre pas, d'une manière aussi naturelle, avec l'hypothèse, plus simple, d'un moi venu à l'existence en même temps que l'agrégat corporel qui le traduit objectivement, et évoluant avec cet agrégat ? Est-il besoin, pour rendre compte de l'inspiration et du génie, ou des facultés médiumniques, d'invoquer une incarnation plus complète chez l'inspiré, le grand homme ou le médium, d'un moi supérieur préexistant ?

Le jeu — extrêmement complexe — des lois déjà posées, d'hérédité, de variation, ne suffit-il point à nous rendre intelligibles ces faits et ces êtres exceptionnels, lesquels, d'ailleurs, ne se distinguent des faits et des êtres ordinaires, que par des différences de degré, non d'essence ?

Certes, il ne faut point faire fi des hypothèses et il convient même de leur réserver un bon accueil, mais à la condition que ce soient, selon l'heureuse expression du professeur Lodge, des hypothèses actives, c'est-à-dire susceptibles de promouvoir la recherche. Or, qui ne voit que la psycho-physiologie se trouverait tout de suite et singulièrement bornée et paralysée, dans ses investigations sur le caractère, sur le développement des facultés humaines, sur tout le déterminisme qui régit l'évolution de l'individu, si elle était obligée de compter avec un facteur ultra-terrestre et ultra-temporel, avec un moi antécédent auquel le moi actuel serait suspendu, comme la feuille à l'arbre ? C'est ainsi que l'hypothèse d'un Dieu tonnant rend vaine, pour qui s'en satisfait, toute étude de l'électricité atmosphérique !—Nous attendrons donc pour accorder le droit de cité, dans notre conscience philosophique, à l'hypothèse de l'antévie, que les faits lui aient conféré le caractère de plausibilité et de probabilité qui lui manquent, et que l'hypothèse d'un moi actuel, sans autres racines que l'hérédité psycho-physique, se soit montrée nettement insuffisante à encadrer toutes les données acquises.

A l'égard de la survie, même réserve nous est commandée, à cette nuance près que quelques faits positifs — rarissimes, assurément, — trouvant une explication vraisemblable dans la supposition d'une existence individuelle « persistant après la mort organique ». Nous accueillerons donc, à titre provisoire et accessoire, cette hypothèse, mais en donnant le pas, sur elle, à la théorie qui tend à expliquer le vivant par le vivant, le fait par un antécédent accessible et contrôlable.

Le peu que nous avons réussi à entrevoir jusqu'ici du champ subliminal nous permet d'envisager celui-ci comme un domaine immensément riche qui, par le fait de sa vasti-

tude, échappe aux prises et à l'œil du maître. Au milieu de ces plaines à perte de vue se dessine un petit enclos, dont le propriétaire fait aisément le tour. C'est le champ de la conscience normale. Par delà, le propriétaire est, chez lui, comme un étranger, et si on lui représente des morceaux de ce domaine qu'il ignore, il n'a garde de les reconnaître comme siens. Tant que le subliminal n'aura pas été entièrement exploré — et le sera-t-il jamais ? — nous ne serons point en droit de dire : ceci est la part des vivants et cela la part des ayant vécu ? A moins que ces derniers ne nous aident à trouver la preuve décisive d'identité personnelle qu'il nous faudrait et qui, toujours, nous fuit. Mais comment y réussiraient-ils et comment même y songeraient-ils, si « la personnalité qui semble parler par la bouche du médium, tant qu'elle se trouve à l'état normal, n'est pas proprement consciente de ce qu'elle a été, si, en son état actuel, elle ne se souvient pas de son passé terrestre, et s'il est nécessaire pour qu'elle s'en ressouvienne, qu'elle tombe en « un état de sommeil, de semi-conscience ou de subconscience ? » De sorte que nous serions vis-à-vis des morts dans cette alternative, ou d'être pour eux comme non existants, ou de ne leur apparaître que dans un rêve.

Encore une fois, il est possible que la réalité soit telle que le professeur Lodge l'imagine. Mais s'il en est ainsi, et si, « par action des personnes décédées, il ne faut pas admettre un agent conscient de ce qui se passe, mais une partie subconsciente de l'esprit auquel nous avons accès », est-ce que la difficulté de prouver l'identité d'un tel esprit — par hypothèse, en état de somnolence et de « rêve », de démontrer que cet esprit n'est pas une construction, une création de toutes pièces du subliminal des vivants — ne devient pas tout à fait insurmontable ? Est-ce que les chances d'établir la survie « par des preuves scientifiques, par des faits et des expériences » ne sont pas extrêmement diminuées ?

Si aucun rapport n'est possible entre nous et le désincarné, en tant que personnalité active complète, consciente de soi,

de son passé et de son présent, combien il est à craindre que ce qui nous apparaît comme un « rêve » des ayant vécu, ne soit, tout compte fait, qu'un rêve des vivants (1) !

*
* *

Dans la dernière livraison des *Annales des sciences psychiques*, le distingué collaborateur de ce journal, M. Marcel Mangin, publie quelques réflexions critiques sur le discours du Dr Lodge. Plusieurs de ces réflexions nous semblent appeler, à leur tour, les plus expresses réserves. Nous les formulons aussi brièvement que possible :

« Pourquoi, dit le Pr Lodge, ne pas se contenter de supposer l'action consciente de la personne donnée ostensiblement comme celle qui se communique et imaginer l'action inconsciente de personnes absentes ou étrangères ? » — « Pourquoi ? répond M. Mangin. Mais parce que rien n'est plus *anti-scientifique* qu'une âme sans corps, une pensée sans cerveau pour

(1) Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de toucher à cette question. Les spirites eux-mêmes reconnaissent que l'on n'obtiendra jamais une preuve absolue, complète de l'identité d'un esprit. Mais ils ajoutent qu'une conviction tout à fait raisonnable à ce sujet peut nous venir d'un ensemble de faits. Avons-nous une preuve absolue, complète, que Jules César a existé ? Non, évidemment ; tous les documents qui se rapportent à lui peuvent être, *en les prenant un à un*, entachés de nullité. L'on dit, par exemple, que ses *Commentaires* ne sont point réellement de lui ; l'on peut ajouter qu'ils sont peut-être un roman, comme la *Cyropédie* de Xénophon ou le *Pharamond* de La Calprenède. Et ainsi de suite. Mais si l'on considère l'*ensemble* de ce que nous connaissons de Jules César, nous trouvons qu'il y en a assez pour faire héberger dans un asile d'aliénés la personne qui songerait à en nier l'existence comme on a nié celle du Christ, d'Homère, de Romulus, de Shakespeare, etc. Avons-nous une preuve absolue que la *Transfiguration* est bien de *Raphaël*, que la gravitation universelle est bien produite par l'attraction des corps, que le mouvement de rotation de la Lune a exactement la même durée que son mouvement de révolution autour de la Terre, etc. ? Nous croyons tout cela, parce que nous avons de bonnes raisons pour le croire ; mais la preuve absolue, complète, nous fait défaut. Il en est de même de presque toutes nos connaissances en histoire ancienne, en anthropologie, en physiologie, en astronomie, etc., et, en général, de toutes les sciences qui n'ont pas pour base l'expérimentation, mais l'observation. Ces sciences ne sont pas vaines pour cela. — C. V.

l'engendrer. On n'imaginera pas, en chimie, de parler des propriétés d'un corps comme pouvant exister à part de ce corps... Et, au contraire, il n'y a pas, dans les études psychiques, un seul chapitre, pour ainsi dire, qui ne nous montre l'immensité du domaine de la subconscience. »

Nous sommes tout à fait d'accord avec M. Mangin sur l'immensité du champ subliminal et sur la difficulté, peut-être insurmontable qu'il y a à faire, dans les communications médiumniques, la part de la subconscience du médium et celle de la personne désincarnée, si tant est que le *moi* survive à l'agrégat charnel. Nous tenons, comme M. Mangin, cette survivance comme extrêmement invraisemblable, c'est-à-dire comme ne ressemblant en rien aux *vérités* que nous pouvons saisir, concevoir ou imaginer. Mais, sommes-nous en droit d'en dire davantage et d'imposer à la nature des choses les limites du savoir acquis et la forme de nos conceptions? L'hypothèse d'une âme sans corps ne pourrait être dite anti-scientifique que si la science se pouvait flatter d'avoir achevé, à une heure déterminée, le dénombrement de tous les modes d'existence. Tout ce que nous pouvons accorder, c'est qu'une pareille hypothèse n'entre pas dans nos schèmes scientifiques actuels. Il nous est loisible de nous livrer, pour ou contre, à des calculs de probabilité, mais décider à *priori* que cela est anti-scientifique, ou, autrement dit, contradictoire à des données certaines, c'est poser une simple, et, partant, vaine affirmation.

Au reste, ce n'est pas sous le mode immatériel que nous concevons — par hypothèse — la personnalité désincarnée. Nous pouvons imaginer, avec les Platoniciens, avec Leibniz, et, plus récemment, avec le philosophe Ravaisson, que celle-ci « conserve, au moyen de la partie la plus subtile de son organisation, ses relations, soit de passé, soit d'avenir, avec le monde psychique (1) ».

---

(1) C'est bien là le fond de la question. La science officielle, quand elle se décidera à examiner les phénomènes psychiques supernor-

Mais cela ne suffit pas à M. Mangin, pour assurer la permanence du *moi*. Pas de cerveau, tranche-t-il, point de pensée. M. Mangin est parfaitement renseigné à cet égard. Il admet le point de vue monistique d'où esprit et matière apparaissent comme une seule et même chose, l'un n'allant point sans l'autre *et vice-versa*. Entre parenthèse, comment peut-il dire, alors, que le cerveau « *engendre* » la pensée, celle-ci étant, par définition, coexistante et immanente à celui-là ? M. Mangin n'use-t-il point ici d'une formule vicieuse, héritage des « croyances primitives » créatrices « d'entités » imaginaires qu'il condamne ailleurs sans appel ? Il oppose le cerveau à la pensée, comme le Père au Fils, après avoir admis qu'il n'y a ni Fils ni Père, mais « une seule chose » sous deux aspects. Et si nous décidons, nous, que c'est l'Esprit qui engendre le cerveau, qu'aurait-il de péremptoire à nous objecter ? Mais nous nous garderons bien de décider là-dessus, à défaut de toute information à ce sujet. Nous admettrons, s'il veut, le point de vue de l'identité de la matière à l'esprit et du parallélisme psycho-physique absolu, avec cette réserve, toutefois, que c'est là de la métaphysique, partant de l'incontrôlable ; mais qu'est-ce qui, dans le savoir acquis, s'oppose d'une manière évidente et rigoureuse à ce que le *sujet* s'objective autrement que sous les espèces et apparences d'un système cérébro-spinal ? M. Mangin nous

---

maux, devra bien accepter l'hypothèse d'un « corps fluidique », si elle veut écarter l'hypothèse spirite. Laissons de côté les phénomènes télépathiques, que l'on parviendra peut-être à expliquer autrement que par le « corps fluidique », et les phénomènes télesthésiques ou de dédoublement à distance, qui seraient de grande valeur pour la thèse du « corps fluidique », mais qui sont moins bien constatés que ne l'est la télépathie. Mais certains phénomènes médiumniques se rattachent strictement à l'hypothèse du corps fluidique. Comment expliquer, sans elle, qu'un médium puisse soulever une table *sans contact* — fixer l'empreinte de sa main dans le plâtre, *à distance* —, faire jouer un instrument de musique suspendu en l'air inexplicablement — constituer une forme humaine plus ou moins complètement matérialisée, etc. ? Naturellement, la science officielle baptisera le corps fluidique autrement, comme elle a baptisé hypnotisme le somnambulisme artificiel, mais le fond restera toujours le même. — C. V.

répondrait, sans doute, que la permanence du *moi* incarné ne fait que traduire subjectivement la continuité d'une synthèse organique ; mais pourquoi cette synthèse ne se continuerait-elle pas — *quoad formam* — en une autre matière que la pondérable?

Pure hypothèse, on vous le concède, imagination ne ressemblant ni de près ni de loin à ce qui se voit tous les jours. Mais hérésie scientifique, non pas. Il n'y a d'hérésie que contre les dogmes, et la science est anti-dogmatique (1).

Dr E. D.

---

(1) Le Dr Lodge, dans son discours, qualifie lui-même de *téméraire* son hypothèse de la réincarnation des divers fragments de notre « âme » en des différentes planètes, de telle façon que chaque fragment puisse acquérir à son tour l'expérience de la vie corporelle et celle de la vie extra-corporelle. Franchement, nous sommes du même avis. Ce qu'il y a d'utile, de remarquable dans le discours du Dr Lodge c'est surtout l'hypothèse suivante : « Dans l'hypnose, c'est la subconscience qui agit; la conscience normale n'y paraît jouer qu'un rôle tout à fait accidentel et secondaire. La partie de notre être qui se manifeste dans le sommeil hypnotique ignore ce qu'a fait et ce que sait l'autre partie, et *vice versa*. Mais si l'on suppose qu'après la mort, notre subconscience actuelle devient notre conscience normale et *vice versa*, il se trouvera naturellement que nous aurons oublié notre vie terrestre, dont le souvenir nous reviendra seulement, d'une façon plus ou moins complète, lorsque nous nous incarnerons momentanément dans le corps d'un médium et nous retournerons ainsi en possession de notre ancienne « conscience ». Encore, faut-il songer que nous n'avons peut-être pas seulement que deux *fragments d'âme*. Cette hypothèse est peut-être infondée — elle l'est même probablement; mais elle est utile pour rechercher les causes de l'imperfection des messages que l'on obtient au moyen des médiums par les soi-disant décédés. Mais l'éminent Président de la *Society for Psychical Research* ajoute à cette hypothèse d'autres suppositions qui ne présentent pas le même degré d'utilité; bien loin de là, elles paraissent compliquer le problème de la survie. Cela présente un double inconvénient. Les adversaires des études psychiques super-normales saisissent l'occasion pour confondre les psychistes avec les spirites, sans bien saisir la différence qu'il y a entre les *hypothèses* des premiers et les *croyances* des seconds. Les spirites eux-mêmes se trouvent encouragés par ces hypothèses à persévérer dans leurs fantaisies dangereuses sur la pluralité des mondes habités, la réincarnation, etc., etc. — C'est pourquoi nous avons volontiers publié l'intéressante et impartiale étude du Dr E. D.

C. V.

AU MILIEU DES REVUES

Encore un cas de paramnésie produit par un rêve télesthésique ? (*Bulletin de la Société d'Études Psychiques de Nancy*. — Janvier-Février 1902.)

Extrait d'un article de M. le colonel Collet :

Je dois me reporter à l'époque lointaine de mon enfance. J'avais environ 10 ans, j'étais grand pour mon âge, mais de complexion peu robuste. J'avais eu quelques accès de somnambulisme qui étaient devenus de moins en moins fréquents et avaient entièrement cessé.

Depuis longtemps, ma mère me promettait de me faire visiter les ruines du château féodal de Montfalcon (Isère), qui avaient fourni le sujet de plusieurs légendes dont on avait bercé notre enfance. Ces ruines étaient situées à quelques kilomètres de notre habitation, au milieu des bois de Chambaran qui sont sillonnés, dans tous les sens, par de nombreux sentiers difficiles à reconnaître. Ma mère connaissait parfaitement le chemin des ruines, quant à moi je n'avais jamais franchi la lisière du bois.

Un jour, pendant les vacances, ma mère me dit enfin : « Demain matin, à 5 heures, nous ferons une délicieuse promenade ; nous irons visiter les ruines de Montfalcon ; ce soir tu te coucheras de bonne heure. »

Ma joie était si grande qu'elle me tint éveillé une grande partie de la nuit ; je ne pensais qu'au plaisir du lendemain et je voyais déjà en imagination des ruines d'un aspect romantique dans le paysage le plus merveilleux du monde.

Je m'endormis, cependant, et je rêvai que ma mère et moi nous nous mettions en route pour aller à Montfalcon ; mais le paysage vu en rêve, me paraissait assez vulgaire et ne répondait pas à l'image que je m'en étais faite. Nous suivions un large sentier, tantôt sous bois, tantôt dans les hautes bruyères et les genêts. Nous arrivions à une bifurcation du sentier ; là ma mère s'arrêtait en disant : « Je ne sais plus s'il faut suivre l'embranchement de droite ou celui de gauche. » — « Prenons celui

de droite, répondais-je sans hésiter, il conduit dans un petit vallon où coule un ruisseau dont l'eau est noire. Nous passerons ce ruisseau sur un arbre équarri qui sert de pont, non loin d'une hutte de charbonniers et d'un bouquet de bouleaux ». Nous prenions donc le sentier de droite et nous arrivions bientôt, en effet, au ruisseau et à son pont de bois. Le sentier continuait, en se dirigeant vers notre droite, c'est-à-dire au sud-est.

J'en étais là de mon rêve, lorsque je fus réveillé par ma mère : il était quatre heures et demie. Je m'habillai rapidement et nous partîmes par la plus belle matinée du mois d'août. Je ne pensais plus à mon songe interrompu ; mais, en traversant le bois où je n'étais jamais entré auparavant, il me semblait reconnaître les détails caractéristiques du chemin et j'éprouvais une impression de « déjà vu » sans chercher, d'ailleurs, à m'en rendre compte.

Tout à coup ma mère s'arrêta : nous étions bien à la bifurcation vue en songe. « Je ne sais plus s'il faut prendre le sentier de droite ou celui de gauche, dit-elle. » Alors mon rêve me revenant très nettement à la mémoire ; je lui répondis avec assurance, mais presque inconsciemment : « Prenons le sentier de droite, nous arriverons dans un vallon où coule un ruisseau dont l'eau parait tout à fait noire et nous passerons ce ruisseau sur un arbre équarri qui sert de pont, non loin d'une hutte de charbonniers et d'un bouquet de bouleaux ».

Ma mère, très étonnée, me dit : « Mais comment peux-tu savoir celà, puisque tu n'es jamais venu ici? » et son étonnement devint presque de la stupeur lorsque je lui répondis que j'avais vu tout cela en rêve. Elle refusa de le croire, prétendant que quelqu'un m'avait peut-être amené dans ces lieux à son insu ou que j'avais entendu parler des eaux noires, du pont, de la hutte et des bouleaux. Un peu plus tard elle acquit la conviction que je n'avais jamais vu les lieux autrement qu'en rêve; mais elle resta persuadée que les détails locaux m'étaient apparus en songe, parce que j'en avais entendu parler auparavant.

Ma mère a souvent raconté ce fait comme étant extraordinaire et je l'ai souvent cité aussi; mais toutes les hypothèses qui ont été faites pour l'expliquer ne m'ont jamais satisfait : en effet, ayant la conviction absolue de n'avoir jamais vu les lieux avant

mon songe, il reste à examiner si la description la plus minutieuse et la plus complète, la carte topographique la plus détaillée et la mieux faite, le dessin le plus exact et le plus saisissant peuvent donner à celui qui les a étudiés avec soin cette impression de « déjà vu » que j'ai éprouvée, après mon songe, en parcourant le chemin de Montfalcon pour la première fois. Je répondrai non ; car j'en ai souvent fait l'expérience comme militaire et comme paysagiste. Les descriptions écrites les mieux faites, les cartes et les dessins ne m'ont jamais fait penser, dès ma première visite au terrain, que je pouvais déjà l'avoir vu.

Un exemple d'apparence de fraude chez un médium.
(*Spiritistische Rundschau*, Berlin).

Ce journal publie un article du Dr G. von Gay, d'Agram, sur les apparences de fraude dans le spiritisme expérimental.

L'auteur y soutient que l'homme possède un moi objectif et un moi subjectif. Ce dernier, qui se manifeste dans l'homme à l'état hypnotique, est incontestablement et continuellement suggestionnable.

« Dans les séances, le médium se trouve incontestablement en état somnambulique, ou en somnambulisme larvé, et son moi subjectif fonctionne. — Mais ce moi est incapable de conclure inductivement, et se trouve obligé d'exécuter chaque suggestion, ne fût-elle donnée que mentalement, à moins que des mesures de précautions spéciales n'aient été prises pour empêcher la chose.

« Tant que le chercheur occultiste, ou le soi-disant chercheur, négligera de prendre en considération cette loi psychique, les vrais médiums seront toujours des martyrs de notre ignorance, et si quatre-vingt-dix fois ils sont reconnus comme sincères, la centième fois ils seront « déjoués », par un de ces chercheurs, ignorants de ces lois, et les bons résultats, passés et futurs, seront discrédités. »

Le Dr Gay relate un cas frappant de ces tentatives de fraude, qui s'est passé dans son cercle de famille.

Son secrétaire, M. Tomic, lui servait de médium et lui donna bientôt des preuves de l'exactitude des faits médiumniques.

Avec le temps, le Dr Gay organisa un cabinet pour le médium dans une petite chambre. Afin de réaliser une véritable chambre noire, l'unique fenêtre était recouverte d'un épais rideau. Ses enfants tombaient souvent en trance durant ses séances et étaient alors en quelque sorte traînés dans le cabinet.

Mais il arriva plusieurs fois que le médium, entrancé à son tour, s'écria : « Faites la lumière » et aussitôt toute la chambre s'illuminait. Puis il disait : « Faites l'obscurité » et immédiatement l'obscurité se faisait. Mais comme M. Gay était assis très près du rideau, il pouvait très exactement remarquer que son plus jeune fils, à l'ordre de : « faites la lumière », se relevait vivement du sol où il était étendu, et courait tirer le rideau de la fenêtre, de façon à laisser pénétrer la lumière du dehors, puis retournait s'étendre par terre ; aux paroles : « faites l'obscurité », il courait de rechef au rideau qu'il fermait.

M. Gay cloua le rideau pour rendre cette fraude impossible. Ce fut peine perdue. Il fut arraché par le petit garçon et la lumière se fit.

L'enfant agissait, pour ainsi dire, sous les yeux de son père, avec une effronterie qui aurait été stupéfiante, si l'action avait été consciente. Il ne cherchait même pas à se cacher. Pourtant ce gamin de 6 ans ne pouvait évidemment avoir aucun motif pour agir ainsi. Il est même à remarquer que, comme il avait peur de rester dans l'obscurité, à peine réveillé, il accourait vers son père, ainsi que le faisait, d'ailleurs, aussi son frère.

La vérité est que les paroles du médium : « faites la lumière », suggestionnaient le moi subjectif de l'enfant et la suggestion se traduisait forcément chez lui par une action adéquate.

Au sujet de fraudes inconscientes, M. Gay aurait pu citer la préface de M. Aksakof à l'ouvrage de Mme E. D'Espérance : *Au Pays de l'Ombre* :

« Vous aviez la conviction de rester à votre place et en possession de tous vos sens, et néanmoins votre corps était à la merci d'une influence étrangère. Vous tombâtes victime des mystères de la suggestion, qui étaient alors complètement ignorés... »

Malheureusement, ce livre, qui est écrit d'une manière agréable, n'a absolument pas un caractère scientifique ; l'on devine plutôt que l'on apprend comment ces fraudes apparentes se passaient chez Mme D'Espérance.

Esprits dentistes !... (Du « *Light* », Londres.) — Sans doute, si l'on admet l'hypothèse des « esprits », il est difficile de tracer des limites à la puissance du monde invisible. Toutefois, l'on peut au moins prétendre que les faits soient solidement établis. On ne dira pas qu'il en est ainsi des deux cas extravagants que l'on va lire et que nous rapportons à cause de leur bizarrerie.

Le *Light*, du 3 mai, publie une lettre inédite tirée de la correspondance de M. Stainton Moses. C'est Mme Louisa Andrews, de Springfield, Mass., qui lui écrivit, en date du 25 mai 1877, ce qui suit :

« Dans une lettre qui me fut écrite par ma sœur il y a trois ans environ alors qu'elle rendit visite au Dr Slade elle me dit : Je dois vous raconter quelque chose de merveilleux qui arriva en ce moment. J'étais restée toute la matinée chez Slade qui se plaignait beaucoup d'un mal aux dents. Depuis une demi-heure il se trouvait près du poêle ; moi, j'étais en train d'écrire sur un pupitre, lorsqu'il me dit qu'il souffrait atrocement de sa dent. Je me retournai pour le regarder et il ajouta comme en rêvant : « Je sens Owasso » (son guide indien) ; immédiatement après, il saisit des deux mains le dossier de sa chaise et se levant brusquement il s'écria : « O Seigneur ! » En même temps il inclina le buste et expectora la dent dans un flot de sang. Je demandai à voir la place où elle avait été; il y avait là un trou sanguinolent exactement comme si elle eût été extraite par un dentiste. Sa bouche était fermée au moment de l'opération. Simmons (l'associé de Slade) raconta à ma sœur que c'était la seconde fois que Owasso avait arraché une dent à Slade. »

Quinze jours après, le *Light* publiait une lettre signée « Thos. Martin (Newcastle-on-Tyne, 44, Brandling-place), qui contient le récit d'un fait semblable qui serait arrivé au médium Miss Kate Wood.

L'opération odontalgique en question aurait eu lieu à Newcastle, le 15 Juillet 1873, c'est-à-dire quatre ans avant le fait se rapportant à Slade.

M. Thos. Martin s'était rendu chez une spirite de sa connaissance, Mme Fairlamb ; il sortit ensuite avec elle et la jeune fille de cette dame, actuellement Mme Mellon, l'un des médiums anglais les plus en vogue aujourd'hui. Le hasard de la promenade

les amena à un lieu de réunion des spirites, la vieille Oddfellows' Hall, dans la Newgate street. Ils y trouvèrent Miss Wood, qui souffrait d'une rage de dents épouvantable. Elle avait essayé plusieurs remèdes, mais en vain. L' « esprit-guide » de ce médium, qui était un enfant appelé Pocka, parlait par sa bouche, en la plaignant — à ce que raconte le correspondant du *Light*. Enfin il lui ordonna d'aller s'asseoir à une table, au milieu de la salle. Mme Fairlamb et M. Thos. Martin se placèrent à côté d'elle ; deux jeunes hommes qui se trouvaient là s'assirent en face de la patiente. Alors, Pocka dit qu'il allait chercher un « docteur » ; quelques instants après une voix masculine dit aux assistants, par la bouche du médium, de saisir fortement les mains de celui-ci. Aussitôt que cela fut fait, Miss Wood fit un bond, jeta un léger cri et la dent tomba de sa bouche sur la table. La gencive saigna abondamment.

M. Thos. Martin ajoute avoir entendu le bruit des instruments invisibles (!) qui avaient servi à l'opération. Il garda la dent pendant plusieurs années.

Eh bien, voilà qui est tout de même un peu fort !...

Les longs jeûnes (« *Annales des sciences psychiques* », Paris). — Le colonel Albert de Rochas publie une étude historique sur un sujet qui n'entre pas précisément dans le cadre de celles que nous sommes convenus d'appeler « sciences psychiques », mais qui présente néanmoins assez d'intérêt. Il s'agit des jeûnes d'une longueur extraordinaire, dont on a gardé le souvenir, depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours.

« 'n des obstacles qui s'opposent à l'étude suivie des phénomènes psychiques », écrit M. de Rochas, « est la tendance de notre esprit à considérer comme impossibles tous les faits auxquels il n'est pas habitué par une répétition fréquente. J'ai donc pensé faire œuvre utile en montrant que, dans la plupart des branches des connaissances humaines, il y a des régions brumeuses où les théories officielles ne suffisent pas à porter la lumière ».

AU MILIEU DES NOUVEAUX LIVRES

ALBERT DE ROCHAS : « **Les Frontières de la Science** » ; 1re série. (Paris, Librairie des Sciences Psychologiques, 2 f. 50).

Ce volume porte pour épigraphe la belle maxime de Pascal : « La connaissance humaine est pareille à une sphère qui grossirait sans cesse ; à mesure qu'on augmente son volume, grandit le nombre de ses points de contact avec l'inconnu. »

Dans une courte préface, M. de Rochas dit :

« Le présent livre n'est qu'un recueil d'articles séparés, déjà publiés dans diverses revues, et d'études préparées pour un ouvrage d'ensemble que j'aurais voulu faire paraître sous le titre : *Les fantômes des vivants et les âmes des morts.*

« J'ai dû renoncer à ce projet parce que, malgré tous mes efforts, je ne suis pas parvenu à voir les phénomènes de matérialisation complète obtenus par d'autres expérimentateurs avec des médiums tels que Eglington, Home et Mrs. d'Espérance. Je n'aurais donc pu que reproduire leurs récits, déjà si souvent publiés, sans y ajouter un nouveau témoignage. D'autre part, à mon âge, on ne doit plus compter sur l'avenir.

« Dans ces conditions, j'ai cru faire œuvre utile en ne laissant pas se perdre les documents que j'ai patiemment amassés depuis plusieurs années... »

Il nous faut pourtant ajouter que, pour ne pas être complètement inédit, ce volume n'en présente pas moins beaucoup d'intérêt. Il nous fait même prévoir que la série d'écrits que M. de Rochas publiera sous le titre : *Les Frontières de la Science*, constitueront un jour une bibliothèque bien précieuse pour ceux qui cultivent les sciences psychiques.

Ce premier tome contient avant tout : « L'Etat actuel de la science psychique », lecture faite au Congrès international du spiritualisme à Londres, le 22 juin 1898 et où il est question de certains phénomènes électriques jusqu'à ce jour à peu près inexplicables ; et ensuite de ce *corps fluidique* de l'homme, à la vieille conception duquel on se sent obligé de revenir, malgré tous les efforts qu'on fait pour s'en passer.

Suivent « Les propriétés physiques de la force psychique », où l'auteur examine surtout la théorie de l'*od* avant et après Reichenbach.

Enfin, « La Physique de la Magie », communication faite au Congrès international de l'Histoire des sciences, tenu au Collège de France, en juillet 1900.

Jules Bois. — « **Le Monde Invisible** ».— (Paris, Ernest Flammarion, édit., 3 fr. 50.)

En attendant qu'il recueille en un volume les articles parus dernièrement dans le *Matin* sous le titre de : « L'Au-Delà et les forces inconnues », M. Jules Bois a publié un ouvrage qui contient quelques parties des articles en question, mais qui, pour le restant, se rapproche davantage des *Petites religions de Paris* et de *Le Satanisme et la Magie*, du même auteur.

Le Monde Invisible est précédé d'une lettre de M. Sully-Prudhomme, dans laquelle l'illustre poète et psychologue se félicite avec M. Jules Bois d'avoir su « se maintenir à égale distance du préjugé négatif et de la crédulité aveugle » et conseille sa vaste enquête comme le meilleur garde-fou posé au bord de l'obscur abîme de l' « Au-Delà ». C'est assez dire.

Nous pensons, en effet, que les idées de M. J. Bois sont justes, dans leur ensemble. Elles peuvent se résumer en ces quelques mots de la Préface : « Je crois fermement à un monde invisible; mais je crois fermement aussi que les méthodes la plupart du temps employées pour le sonder furent maladroites, équivoques ou funestes. »

Le livre commence par une amusante étude sur l'Occultisme. Voici ses conclusions :

« Cette idée de secret et de silence, appliquée à une philosophie ou à une religion, appartient totalement au passé... Je serais assez disposé à croire qu'à notre époque tout cet appareil de mystère confine à la mystification... Une foule considérable de femmes, d'esprits faibles ou trop imaginatifs, à qui la religion ou la raison pure et simple ne suffisent plus pour diriger une existence éparse et fiévreuse sont tout disposés à se jeter à la tête du premier charlatan venu s'il a de l'audace, quelque expérience pour conduire les âmes, et surtout s'il sait impressionner sans se laisser lui-même percer à jour... Le mot d'occultisme fait très bien à la circonstance... *Vulgus vult decipi*, dit l'adage. Les charlatans le savent bien. »

Suit une étude sur la Théosophie. M. J. Bois conclut, très jus-

tement, en disant : « La théosophie est, comme les autres religions, fondée sur une révélation, et elle n'a de base un peu sérieuse, comme l'occultisme et le spiritisme, que « *le phénomène psychique*, très indépendant de tout cela ». J. Bois aurait pu ajouter que le phénomène psychique se retrouve tout aussi bien dans les vieilles religions, sous la forme de miracle, d'extase, de grâce, etc.

Pour ce qui a trait à la partie expérimentale du spiritisme, nous croyons pourtant que l'auteur ne tient pas assez compte des fraudes *inconscientes* des médiums (page 342 et *passim*). Mais sa conclusion, au sujet du spiritisme, est celle-là même que nous préconisons depuis longtemps :

« Il faut que le spiritisme subisse la crise cruelle des phénix.
« Qu'il meure, pour renaître en science psychique et en spiri-
« tualisme nouveau ! »

La partie sans doute la plus faible du livre est pourtant celle que M. Bois consacre aux chercheurs de cette « science psychique » de ce « spiritualisme nouveau ». Malgré les quelques lignes que l'on rencontre à la page 374, M. J. Bois n'a pas fait comprendre à ses lecteurs la grandeur de ce mouvement, initié par la Société des recherches psychiques de Londres, et que nous-mêmes nous efforçons, dans les limites de nos faibles moyens, de répandre dans le monde latin — ce mouvement purement positiviste, expérimental et scientifique, auprès duquel « le zouave Jacob » et la plupart des autres sujets dont nous entretient l'auteur n'ont qu'une importance de « faits divers ».

Nous citerons encore ce dernier passage de l'intéressant ouvrage de J. Bois :

« Le regretté M. Marillier, maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes, eut raison d'écrire à ce propos cette phrase prophétique et rationnelle : « Si les faits que nous allons étudier « sont établis, la science ne pourra admettre plus longtemps « qu'il soit impossible que d'autres intelligences que celles des « hommes vivants agissent sur nous. » Ah ! il est bien défraîchi l'axiome de Renan proclamant que dans l'histoire humaine il ne pouvait y avoir trace d'une influence extra-humaine. Pour la constater, cette influence, il suffisait des récits de l'histoire ; maintenant les méthodes positivistes, se retournant contre la doctrine positiviste, essaient de la démontrer dans les faits contemporains. »

LE MOUVEMENT PSYCHIQUE

M. de Rochas

M. le colonel de Rochas nous quitte. Il a remis sa charge d'administrateur de l'Ecole Polytechnique et part pour sa maison de campagne de l'Agnèlas, près Voiron (Isère). Il compte passer, dorénavant, l'hiver à Grenoble. Il y aurait même quelque chose à dire sur tout cela — mais le moment n'en est peut-être pas encore venu.

En tout cas, si M. de Rochas est vivement regretté par ses très nombreux amis et admirateurs de Paris, ceux-ci auront du moins la satisfaction de savoir que le colonel n'est pas perdu pour les sciences psychiques. Il affirme même son intention de se consacrer tout entier à elles et à la propagation des idées de Paix universelle par la constitution de tribunaux internationaux.

Le procès Rothe

A propos de l'affaire Rothe, le *Berliner Tageblatt*, qui s'est toujours fait remarquer par son animosité contre le *blumen-medium*, donnait sur le procès, qui prend toujours des proportions plus grandes, l'information suivante :

« Le scandale Rothe sera mis en plein jour pendant les débats qui auront lieu, probablement en juin, à propos du médium spirite et de l'impresario, M. Jentsch. L'instruction est à peu près terminée, mais Mme Rothe cause des difficultés infinies en revenant constamment sur ses aveux. Les débats auront au moins une semaine de durée, car environ 400 témoins seront cités. On a refusé la caution qui, à plusieurs reprises, a été offerte pour les deux imposteurs.

« Dans les cercles spirites on suppose que Mme Rothe, pour ne pas perdre la confiance des nombreux croyants qu'elle a encore conservés, ne repètera pas aux débats publics, l'aveu fait par elle à l'instruction (!) qu'elle avait été forcée par M. Jentsch à employer des manœuvres frauduleuses. »

Selon une notice précédente du même journal, le juge d'instruction, M. Kruspi, devait étudier, non seulement la littérature se rapportant à Mme Rothe, mais aussi 1.500 procès-verbaux, saisis au domicile de M. Jentsch.

D'autres journaux allemands assurent que le juge Kruspi a tenu aussi à acquérir des connaissances générales sur le spiritisme, afin d'être à même de mieux apprécier le pour et le contre, dans les dépositions qu'il a recueillies.

Un autre médium à apports surveillé par la police allemande

Un autre médium est, selon les *Berliner Tagesblätter*, mis sous la surveillance de la police. Cette fois pourtant on s'est abstenu d'une arrestation, sans doute parce que le cas parait moins grave.

C'est la veuve Petri, bien connue dans les cercles spirites et non moins aimée par ses adhérents que Mme Rothe; seulement il lui manque un habile impresario. Quoique de confession évangélique, la veuve Petri, s'est adonnée à produire, comme apports, des chapelets pour ses adhérents catholiques.

Les chapelets proviennent de boutiques au nord de la ville où ils sont régulièrement achetés et payés.

Centres d'Etudes psychiques à Marseille et Lyon.

Sur l'initiative de M. E. Anastay, un homme qui a étudié avec persévérance et sans emballement les phénomènes psychiques, un « Centre d'Etudes psychiques » vient de se fonder à Marseille, où ce genre de recherches avait trouvé assez peu d'adeptes jusqu'à présent. Le siège temporaire du groupe est rue de Rome, 41; on y trouve une salle de lecture, avec quelques-uns des journaux consacrés spécialement aux recherches psychiques. C'est là probablement un premier pas vers une organisation plus complète.

A la réunion du dimanche 4 mai, M. Anastay a prononcé une intéressante allocution, dont nous détachons le passage suivant :

« Vous savez dans quel gâchis nous nous débattons depuis

bien des années et quels tableaux attristants nous offrent le désarroi et l'anarchie morale qui nous menacent de toute part; eh bien, c'est un relèvement et une reconstitution de la société actuelle, entrepris par la seule base solide, la morale, que j'entrevois au bout de ces études qui n'ont l'air de rien de sérieux aux yeux de bien des gens qui les traitent par le mépris, parce que la spécialité de leurs occupations ne leur a pas laissé assez de loisir pour étudier suffisamment la question et, par conséquent, pour y voir clair... »

— La *Société d'Etudes Psychiques,* fondée à Lille par le Dr Paul Joire, est en train d'organiser à Lyon un groupe secondaire.

Le but de cette société est d'étudier scientifiquement les phénomènes d'ordre psychique, psycho-physiologiques et psycho-biologiques (*hypnose, télépathie, télesthésie, lucidité, etc.*)

La société s'interdit absolument toute discussion sur ces phénomènes, qui sorte de l'ordre rigoureusement scientifique. Elle vise à former d'une part des critiques instruits capables de comprendre et de commenter un fait psychique, et de réunir des expérimentateurs sérieux, susceptibles de faire par leurs travaux progresser la science.

Enfin une bibliothèque est mise à la disposition des sociétaires.

Les personnes qui désirent faire partie du groupe de Lyon sont priées d'adresser leurs adhésions à M. *Antoine Rougier*, avocat, 15, rue Saint-Paul, à Lyon.

Les statuts définitifs du groupe lyonnais seront rédigés ultérieurement. Le prix de cotisation des membres actifs sera vraisemblablement de 10 à 15 francs par an.

Au sujet de l'affaire Rothe, nous avons reçu de M. le docteur Erich Bohn, de Breslau, une lettre dont nous nous voyons dans la nécessité, faute de place, de renvoyer la publication au prochain numéro. — Nous y renvoyons pareillement la publication d'une lettre sur les importants débats auxquels a donné lieu dernièrement la médiumnité de Mme Palladino, en Italie.

Le Gérant : F. Cabaret.

Paris, Imp. Quelquejeu, rue Gerbé